

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00421

Numéro SIREN : 901 256 230

Nom ou dénomination : HOLDING PICAULT

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2022 sous le numéro de dépôt 5161

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

HOLDING PICAULT
25 rue de Neufchâtel
02190 Évergnicourt

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : HOLDING PICAULT

Numéro RCS : 901 256 230

Numéro Gestion : 2021B00421

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 25 rue de Neufchâtel
: 02190 Évergnicourt

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2021

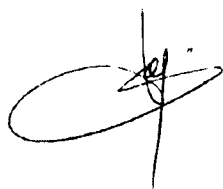
Durée de l'exercice : 6 mois

Comptes annuels déposé le : 26/12/2022

Sous le numéro : 5161

Délivré à Saint-Quentin le 26 décembre 2022

Le Greffier,



Désignation de l'entreprise HOLDING PICAULT Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 25 RUE DE NEUFCHATEL 02190 EVERGNICOURT

SIRET 9 0 1 2 5 6 2 3 0 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 0 6 Durée de l'exercice précédent * 1 1

				Exercice N clos le	
				31/12/2021	
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012
		Autres *	014		016
	Immobilisations corporelles *		028		030
	Immobilisations financières * (1)		040	172 999	042
	Total I (5)		044	172 999	048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052
		Marchandises *	060		062
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070
		Autres * (3)	072		074
		Valeurs mobilières de placement	080		082
		Disponibilités	084		086
		Charges constatées d'avance *	092		094
	Total II		096		098
Total général (I + II)			110	172 999	112
PASSIF				Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		172 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		(6 820)
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142		165 180
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges		Total II	154	
	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	1 200
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	5 620	172
	Produits constatés d'avance			174	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184
Total général (I + II + III)			180		172 999

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-BSD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **HOLDING PICAULT**Néant ☐ ***A – RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214
		Services *			217		218
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
	Production immobilisée *						224
	Subventions d'exploitations reçues						226
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234
	Variation de stocks (marchandises) *						236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :				242 6 755
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *			243	244
	Rémunérations du personnel *						250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252
	Dotations aux amortissements *						254
	Dotations aux provisions						256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259	262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260	
	Total des charges d'exploitation (II)					264 6 755	

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)

Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	65
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)				300	
		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)

				310	(6 820)
--	--	--	--	-----	---------

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		314	6 820
Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	318			
Provisions non déductibles *	322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324			
Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247			
écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997			
Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TB (44. octies A)	987	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexties A)	989	
ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			
ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344	
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. octies)	993	
Créance due au report en arrière du déficit			346	
Droit divers				
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	996	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352		354	6 820
---------------------------------	-----	--	-----	-------

Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
--	-----	--	--	--

Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :	360	
-----------------------------------	--	--------------------------------	-----	--

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370		372	6 820
---------------------------------	-----	--	-----	-------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **HOLDING PICAULT**

Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482	172 000	484		486	172 999				
TOTAL		490		492	172 000	494		496	172 999				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	591	595	
TOTAL					596	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : HOLDING PICAULT										Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780									
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			960		6 820						
Total des déficits restant à reporter			970		6 820						
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du 1 de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

HOLDING PICAULT
S.A.S.U. au capital de 172 000,00 Euros
Siège social : 25 RUE DE NEUFCHATEL

02190 EVERGNICOURT
R.C.S : 901 256 230 RCS Compiègne

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Résultat – Affectation

L'associée unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 faisant ressortir une perte de -6 819,86 Euros.

L'associée unique décide d'affecter le résultat de -6 819,86 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de -6 819,86 Euros. Il passera ainsi de 0 Euros, à la somme de -6 819,86 Euros après affectation.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée unique décide d'affecter une perte de -6 819,86 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de -6 819,86 Euros. Il passera ainsi de 0 Euros, à la somme de -6 819,86 Euros après affectation.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

Picault

